

ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT SONORE

DU QUARTIER SAINT-GÉRARD

221 P **NP** **DM11.1**

Projet de parachèvement de l'autoroute 35 entre la
frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu

MRC Le Haut-Richelieu 6211-06-110



Faits reconnus par le MTQ



Identification de ce corridor comme réseau stratégique de soutien au commerce extérieur du Québec;



Amélioration de la mobilité des voyageurs et des marchandises en transit ;




Amélioration **significative** de la fluidité du lien économique au niveau de l'autoroute 35 et du potentiel de développement de la région ;



Apport important du tourisme dans la région.



Inquiétudes

 Croissance annuelle moyenne des 20 dernières années: 2,72 %

 À ce rythme en 2021: 63 200 véhicules / jour

(Sans considérer le prolongement de l'autoroute)

Importance des dBA

-  Augmentation de 10 dBA \Rightarrow perception par l'oreille d'une augmentation de 100%
 -  Augmentation de 2 dBA \Rightarrow perception par l'oreille d'une augmentation de 20%
-

Politique sur le bruit routier du MTQ

« ... lorsque l'impact sonore de la construction de nouvelles routes ou de la reconstruction de routes ayant pour effet d'en augmenter la capacité ou d'en changer la vocation sera jugé **significatif**, le ministère des Transports verra à mettre en œuvre des mesures d'atténuation du bruit dans les zones sensibles établies comportant des espaces extérieurs requérant un climat sonore propice aux activités humaines. »

Question

Pourquoi le MTQ investit 255 millions dans une autoroute si, il prévoit une augmentation du débit routier négligeable?
